

Passation des marchés publics

Objectifs de formation

- Comprendre les fondamentaux de la commande publique

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondamentaux de la commande publique
- Connaitre son besoin
- Connaitre les procédures de commande publique
- Être capable d’exécuter le marché
- Savoir mettre en oeuvre un mapa

Durée : 02 jours -14 heures

Mise à jour le : 17 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1350 €

Dates :

Les 27, 28 Octobre 2026

Les 10, 11 Février 2027

Les 08, 09 Juin 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Toute personne étant en contact avec les procédures de commande publique

Programme

LE CADRE LEGAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- Le cadre européen
- Le cadre Français
- La jurisprudence et les usages
- Le champ d’application et els principes fondamentaux

LES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- L’ acheteur
- La CAO , les membres , les obligations
- Les AMO
- Les opérateurs économiques
- Les contrôles a postériori

LA PREPARATION DU MARCHE

- Evaluation du besoin

- Le sourcing
- Les pièces
- Le choix de la technique d’achat

LA PASSATION DU MARCHE

- Les procédures
- Les obligations de publicité
- Les analyses des candidatures et offres
- L’attribution

L’EXECUTION DU MARCHE

- La notification
- La vie du marché
- La clôture

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour

maintenir l'attention et l'intérêt.

- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.